

Séance du 06 septembre 2021 à 19 heures 00

SEANCE ORDINAIRE

Présidence : **Monsieur Quentin MEYLAN**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juin 2021.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire pour la fourniture et la pose d'une ligne de vie sur le toit de la salle communale (projet de délibération N°241/21).
4. Rapport des commissions.
5. Communications de l'Exécutif.
6. Propositions individuelles et questions.

Présents : Mmes Léonore COMIN, Nathalie FAVRE, Yvette GUIBERT
MONGILARDI, Carole MATHEZ, Franziska PILLY SCHLUEP et Christine
SCHAUB

MM. Aloys BAUDET, Jean BINDER, Lucien DERUAZ, Pascal DROZE,
Jérôme SCHÖNI et Brett THEUS.

Exécutif : M. Christophe SENGLET, maire
Mme Delphine KRÄHENBÜHL, adjointe
Mme Anne MEYLAN, adjointe

Procès-verbal : Mme Katarina CHEVRON RIZZETTO

M. Q. Meylan ouvre la séance du Conseil municipal à 19 heures 00.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juin 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteur, en tenant compte des remarques suivantes :

Page 1929 : au 2^{ème} paragraphe, sur le point de situation des charges salariales, il faudrait utiliser le conditionnel car ce point n'a pas été validé en commission.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

M. Q. Meylan informe avoir reçu un courrier relatif aux décisions prises par l'ACG auxquelles les Conseillers municipaux ont un droit d'opposition. Il est à disposition pour consultation.

Pour rappel, le repas des Pairs aura lieu le jeudi 14 octobre 2021.
La sortie du Conseil municipal aura lieu quant à elle le samedi 2 octobre 2021.

3. Approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire pour la fourniture et la pose d'une ligne de vie sur le toit de la salle communale (projet de délibération N°241/21)

M. J. Schöni fait savoir que ce crédit a été préavisé favorablement par la commission des finances. **M. B. Theus** demande si plusieurs devis ont été demandés et il lui est répondu qu'une seule société propose ces prestations.

M. Q. Meylan fait lecture du projet de délibération.

Le projet de délibération N° 241/21 est approuvé par 12 voix pour, 0 contre, 0 abstention, dont la teneur est la suivante :

Exposé des motifs

*Vu la nécessité de poser une ligne de vie pour l'entretien de la toiture et des panneaux solaires afin de respecter les prescriptions de sécurité sur le toit de la salle communale,
Vu le devis du 22 janvier 2021 de l'entreprise Sanitoit SA de Chf 28'930.-,
Vu le préavis favorable de la commission des finances du 31 mai 2021,
Conformément à l'art. 30, al. 1, let. d de la loi sur l'administration des communes (LAC), du 13 avril 1984,*

*Sur proposition de Monsieur le Maire, **LE CONSEIL MUNICIPAL décide par 12 voix pour soit à l'unanimité***

- 1) *D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2021 de Chf 29'000.-, destiné à la pose d'une ligne de vie sur le toit de la salle communale.*
- 2) *De comptabiliser ce montant dans le compte de résultats 2021 sur le compte 0290.10.31440.00.*
- 3) *De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.*

4. Rapport des commissions

Agriculture-Environnement-Développement durable

Mme C. Mathez informe que la commission s'est réunie les 28 juin et 30 août essentiellement pour l'organisation de la journée du 4 septembre.

Aménagement-Mobilité

M. J. Binder informe que la commission ne s'est pas réunie. Une séance est prévue le 20 septembre 2021.

Animation-Culture-Sports

M. B. Theus informe que la commission s'est réunie les 28 juin et 30 août pour organiser la soirée du 4 septembre et valider des subventions.

Bâtiments-Préavis

M. L. Déruaz informe que la commission ne s'est pas réunie.

Finances-Sécurité

M. J. Schöni informe que la commission ne s'est pas réunie. Une séance est prévue le 4 octobre 2021 pour le budget.

Information-Naturalisations

Mme C. Schaub informe que la commission s'est réunie le 30 août. Le calendrier est à bout touchant. Son format sera un peu plus grand (double A4). L'Info'Choulex n°3 est également bientôt terminé. L'Info'Choulex n°4 quant à lui est en cours. **Mme F. Pilly Schluep** propose d'ajouter un article sur l'ouverture de la bibliothèque, s'il y a suffisamment de place.

Routes-Canalisations-Cimetière

M. Q. Meylan informe que la commission ne s'est pas réunie.

Scolaire-Jeunesse-Petite enfance

Mme L. Comin informe que la commission ne s'est pas réunie mais se retrouvera le lundi 13 septembre 2021.

Sociale-Aînés

M. P. Droze fait le rapport de la commission du 14 juin. La commission a choisi 5 dossiers proposés par la FGC.

Le contenu des paniers de Noël pour les Aînés a été débattu et des propositions ont été faites afin que le secrétariat puisse le deviser.

La sortie des Aînés est prévue le 15 septembre. Plusieurs idées sont proposées. L'Exécutif est en charge de l'organisation.

Un retour a été fait sur le repas des Aînés qui a eu lieu le 30 mai au Café des Amis : tout le monde était ravi.

Dans les divers, il a été question de réfléchir aux activités pour les Aînés.

La prochaine séance aura lieu le 27 septembre à 20h15, les suivantes sont prévues le 1^{er} novembre à 19h00 et le 6 décembre à 18h30. Celle du 22 novembre est annulée.

Pour l'année prochaine, le repas des Aînés a été fixé au 27 mars 2022 et la sortie le 21 septembre 2022.

Fondation immobilière

M. J. Schöni informe que le Bureau de la Fondation s'est réuni le 23 août pour traiter du système de contrôle interne et du mode de financement. La commission des travaux s'est réunie 2 fois durant l'été et la commission attribution des logements à deux reprises.

5. Communications de l'Exécutif

Mme D. Krähenbühl informe que :

- La Journée de l'environnement du 4 septembre s'est très bien déroulée. Les intervenants et exposants étaient tous ravis. Un débriefing sera réalisé en commission. Elle remercie les membres de la commission et toutes les personnes impliquées dans l'organisation. Elle précise que la charge de travail des cantonniers et de **M. Joël Willemsen** fut conséquente. Elle souligne le travail d'équipe.
- 28 juin : les SIG ont présenté l'analyse thermique effectuée pour la commune.
- 2 juillet : les promotions de l'école se sont bien passées mais de manière différente en raison des règles sanitaires. Cette nouvelle organisation porte à réflexion.
- 26 juillet : elle a reçu **Mme Simona Martinelli**, **M. Laurent Allisson**, habitants de Choulex, et **M. Miloud Krammala**, directeur du refuge de la SPA Genève, concernant la problématique des chats errants. Une nouvelle association a vu le jour sous le nom de « Les trois mousquetaires », ayant pour but de gérer ce problème généré par la prolifération de ces chats. Une information à la population est prévue. L'idée est de recenser le nombre de chats errants et de trouver un moyen de maîtriser la population de ces félins. Une campagne cantonale est également en cours sous le nom de « Cats Outdoor ». Des bénévoles sont recherchés.
- 4 août : en compagnie de **M. C. Senglet** et de **M. Pascal Tanari**, elle a reçu les SIG pour la planification territoriale. Il s'agit de coordonner le plan climatique cantonal avec notre Plan directeur communal (PDCom).
- 16 août : avec **Mme A. Meylan**, elle a rencontré le bureau CITEC pour une séance de travail. Une étude sera présentée lors de la prochaine séance de la commission de l'aménagement.
- 23 août : une activité a été organisée par l'association « Printemps d'abeilles » pour la récolte du miel.
- Aucune opposition n'a été formulée pour le projet de modification de l'entrée ouest du village. La confirmation écrite du département est encore attendue.

Mme A. Meylan informe que :

- Elle a été occupée à organiser la soirée de la Culture du 4 septembre et la représentation du théâtre de Carouge du 5 septembre. Le secrétariat a été très sollicité pour les inscriptions, de même que les cantonniers et **M. J. Willemsen** pour la mise en place.
- Le projet de rénovation du préau a été finalisé. Les plans financiers seront soumis à la commission des Finances.
- Elle a reçu une start up ayant créé une application pour les communes. Elle est destinée aux smartphones et permet de consulter le calendrier des événements de la commune et de transmettre des notifications, notamment. Elle considère le concept très intéressant et en discutera en commission de l'Information.
- Elle a assisté à une séance de collecte des données pour la mise à jour du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE). Le but est d'établir un programme des interventions nécessaires. Les fiches arriveront dans le courant de l'été 2022.
- **M. C. Senglet** a signé l'arrêté pour la zone 20. L'interdiction de stationnement au chemin des Briffods et la limitation de durée de stationnement sur le parking de l'entrée ouest suivront prochainement.
- Les rapports administratifs seront bientôt distribués. Un léger problème d'impression a été signalé. Dans l'ensemble, cette nouvelle mouture est moderne et très réussie.
- Elle rappelle que le cartel se réunira le 22 septembre.

M. C. Senglet informe que :

- Il a travaillé durant tout l'été sur le budget avec les séances y afférentes (APM, état-civil, etc.). Ce dernier sera présenté le 4 octobre à la commission des Finances.

6. Propositions individuelles et questions

M. J. Schöni :

- 1) À la suite de l'affaire du piratage des données de la commune de Rolle, il souhaite savoir si Choulex est protégée. **M. C. Senglet** répond que le système informatique est géré par le SIACG qui s'occupe de l'entier du réseau des communes genevoises, sauf la Ville de Genève. Des mesures adéquates ont été prises pour protéger les données.
- 2) Une demande avait été faite de modifier la façon de tailler les platanes et il aimerait savoir ce qu'il en est. **Mme D. Krähenbühl** répond que renseignement sera pris pour l'hiver prochain. Certains arbres sont sur le terrain de la Fondation. De plus, il s'avère que la Ville de Genève a changé sa politique de taille de ces arbres.
- 3) Il revient sur la demande du 12 octobre 2020 pour la création d'une zone d'ombre et une zone d'eau. **M. C. Senglet** relit la réponse donnée lors du Conseil municipal de février. **M. J. Schöni** précise qu'il n'est pas forcément nécessaire de planter des arbres mais que des parasols peuvent être envisagés. **M. C. Senglet** va analyser la question. Concernant les fontaines à côté de la mairie, il y aurait plus de nuisances que d'avantages. Cependant, l'Exécutif pourrait revoir sa position concernant l'Agospace. Il sera demandé à la commission des Bâtiments d'étudier le cas.

Mme. L. Comin s'enquiert de la possibilité d'examiner le projet de rénovation du préau en commission. **M. C. Senglet** précise qu'il a été modifié en tenant compte des remarques. Il est préoccupé par le coût qui se monte à Chf 900'000.- et informe que des décisions devront être prises en commission des Finances. Il estime difficile de réaliser le projet en 2022.

Mme C. Schaub est surprise par la décision de l'Exécutif d'octroyer des aides sociales non urgentes. Elle n'est pas la seule à avoir été heurtée par le fait de contourner la commission sans justification. Par ailleurs, concernant la sortie des Aînés, elle a également été très surprise d'apprendre que la destination choisie ne fait pas partie de celles présentées par les membres de la commission. Elle a le sentiment que la commission a travaillé pour rien et que la réunion a été inutile. **Mme D. Krähenbühl** répond qu'elle en a discuté avec **M. P. Droze** et qu'elle reviendra sur la question lors de la prochaine séance de la commission. Le projet initial n'étant pas envisageable, il a fallu faire un choix dans l'urgence. **M. J. Binder** approuve ce sentiment de déception. **M. C. Senglet** rappelle qu'à l'époque, il se rendait sur place avec le président de la commission Sociale faire des repérages, ce qui implique du temps et de la disponibilité. Cette année, ils ont été pris de court. Il faudrait éventuellement envisager une organisation différente. **M. C. Senglet** pense qu'il faudrait ajouter au budget des moyens pour décharger l'Exécutif. **Mme F. Pilly Schlupe** ajoute que les conseillers sont enthousiastes et donnent de leur temps pour la commune. Il faudrait veiller à ne pas les démotiver.

M. J. Binder aimerait savoir pour qui sont réservées les places dans le parking souterrain marquées « Mairie ». **Mme A. Meylan** répond qu'elles sont destinées aux usagers de la mairie, aux visiteurs et ayants droits. Une d'elle est nécessaire pour **M. J. Willemsen** qui fait de fréquents allers-retours. **M. J. Binder** estime qu'il faudrait revoir l'inscription qui ne semble pas claire pour certains habitants.

Mme N. Favre requiert l'autorisation pour les sociétés choulésiennes d'utiliser la salle polyvalente pendant les vacances scolaires pour des répétitions de théâtre par exemple.

M. C. Senglet ne peut pas répondre ce soir car il doit en discuter avec **M. J. Willemsen** pour voir si cette éventualité est opérationnellement envisageable.

Mme F. Pilly Schluep :

- 1) Elle informe que la propreté dans le jardin derrière l'école laisse à désirer. Les déchets jonchaient le sol le weekend dernier. Elle demande comment les poubelles sont gérées. Il lui est répondu qu'elles sont vidées le lundi matin. **Mme D. Krähenbühl** suggère de revoir également la gestion des déchets à l'école. Ce point n'a pas été abordé dans le projet de réfection du préau. Il faudrait l'envisager.
- 2) Elle a examiné le site internet de la commune et a constaté que des informations sont manquantes ou obsolètes. Elle demande quand le nouveau site sera en fonction. **Mme A. Meylan** déplore de ne pas avoir le temps de s'en occuper, ce projet ne faisant pas partie des priorités. Une proposition a été présentée par la graphiste mais elle n'arrive pas à dégager suffisamment de temps pour lui transmettre toutes les informations nécessaires. Elle suggère de réfléchir également à l'application pour smartphones qu'elle a évoquée précédemment. Le site pourrait centraliser les informations statiques. **M. C. Senglet** constate que les conseillers de cette législature sont plus jeunes et novices. Leurs demandes sont nombreuses et différentes des autres années. Il suggère de mettre de l'ordre dans les priorités. Les demandes sont prises en compte mais toutes ne peuvent pas être exaucées immédiatement. Il regrette que ces débats aient lieu au sein du Conseil municipal. Il est d'avis qu'ils devraient avoir lieu en-dehors, lors des réunions de groupes. **Mme D. Krähenbühl** remercie **Mme F. Pilly Schluep** pour sa relecture du site et suggère d'informer le secrétariat lorsqu'elle constate un défaut.

M. J. Binder :

- 1) Il aimerait savoir où en est l'extinction de l'éclairage nocturne. **Mme D. Krähenbühl** avait fait la demande après la soirée « La nuit est belle ». La réponse devrait arriver dans le courant de l'automne. L'Etat réalise actuellement une étude afin de déterminer quelles sont les zones où l'extinction est envisageable. Pour Bonvard, la demande a déjà pu aboutir et est effective.
- 2) Un habitant de Chevrier a supprimé sa place de parking pour y installer sa terrasse. Il stationne dès lors dans la rue. Il aimerait savoir si la commune doit réagir dans cette situation. **M. C. Senglet** répond que s'agissant d'une parcelle privée, il est difficile d'intervenir. Si l'autorisation n'est pas respectée dans le cas de nouvelles constructions, il est possible d'agir. **Mme A. Meylan** prend l'exemple du nouvel immeuble de Chevrier qui n'a pas respecté le nombre de places de stationnement. Un courrier a été adressé à la PPE. Il est important de veiller à ce que ces pratiques ne se généralisent pas.

M. Q. Meylan remercie l'assemblée et lève la séance à 20 heures 28.

06.09.21/kcr